



CHAMPIONNAT DE LA LOIRE 2020

BMX VALLÉE DU GIER DE LA CHAMPIONNAT LOIRE

20 SEPTEMBRE 20

Buvette et restauration
sur place



CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

Le BMX Vallée du Gier et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 20 septembre 2020 pour participer au championnat de la Loire 2020. .

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du club :

<http://www.bmx-vdg.com>

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.



CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

LES HORAIRES

Dimanche 20 septembre 2020 :

Horaires	Épreuves
9h00 à 10h00	Essais Libres toutes catégories
10h00 à 10h50	Essais avec grille
11h00	Manches 1 & 2
12h30	Pause
13h30	Manche 3 et phases finales A noter finales A, B, C, etc
17h00	Remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible d'être modifié selon le nombre de pilotes inscrits et des conditions météorologiques.

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes **du Comité de la Loire et hors Loire** :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **9,00€ par pilote**
- Pour une épreuve 20" et une épreuve Cruiser : **13,00€ par pilote**

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club organisateur. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur. La date limite d'inscription est fixée au lundi 14 sept 12h. La date de réception du mail faisant foi.

A adresser à :

MORAWIEC Nathalie

**Avant le lundi 14 septembre
2020 à 12 h**

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Copie : p.bmx.vdg@gmail.com

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte à la condition unique qu'il reste de la place sur les feuilles de race.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est aux clubs de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club (stagiaire non compris),

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Les droits d'engagement devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course et par le responsable de chaque club.

Un contrôle des licences pourra être effectué le jour de la compétition.

Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au Comité de la Loire, en même temps que les inscriptions.

LES CATÉGORIES

ANNEE	Garçon	Fille	Cruiser
2014 et +	Pré licencié	Pré licencié	
2012 – 2013 7/8 ans	Poussin	Poussine	
2010 – 2011 9/10 ans	Pupille	Pupille	
2008 – 2009 11/12 ans	Benjamin	Benjamine	
2006 – 2007 13/14 ans	Minime	Minime	
2004 – 2005 15/16 ans	Cadet	Cadette	
2002 – 2003 17/18 ans	Junior		
19/24 ans	Homme 19/24 ans		
25/29 ans			
30/39 ans			
40 ans et +	Homme 25 ans et +	Femme 17 ans et+	Cruiser Homme et Cruiser Fille

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les cruisers filles courent ensemble si elles sont au moins 4, sinon elles seront regroupées avec les garçons.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie de la FINALE A seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire, les 5 autres finalistes se verront remettre leur récompense à l'arrivée.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon, maillot du club, chaussures ou baskets, pas de tong).

Le schéma de course retenu prévoyant différentes « finales » par catégorie (type A, B, C, etc) tous les pilotes se verront remettre une récompense.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (cf. § 6-sanctions et appel – 6.9.005)

LE REGLEMENT

- Le championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2020 .
- **Modification importante imposée par le Comité de la Loire : Le port du maillot du club est obligatoire pour participer aux championnats de la Loire**
- **Seuls les pilotes licenciés dans un club de la Loire peuvent participer.**
- **La plaque latérale est obligatoire.**
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 2. un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.
- ATTENTION : Il n'y a pas de catégorie « Novice » pour le Championnat.
- Il n'y a pas non plus de catégorie cruiser loisirs

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

L'accès à la bute de départ et à la zone d'arrivée est interdite aux coachs.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

- Le nouveau format de licence, à savoir électronique dispense de l'émargement. Toutefois, à tout moment les pilotes devront pouvoir justifier de la détention de la licence FFC 2020. Un contrôle des licences pourra être effectué.
- Il n'y aura pas d'émargement.

RESTAURATION

La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition, assurée par des bénévoles.

LE PARKING

Situé rue du Cimetière, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

LES SECOURS

Pour le dimanche, une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

STANDS

Les exposants seront présents la journée de compétition.

CONDITIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES COVID19

Le maintien de la course est conditionné par les conditions sanitaires imposées par la préfecture de la Loire et la FFC, qui par ailleurs peuvent évoluer d'ici le 20 septembre.

D'ores et déjà,

- **le port du masque est OBLIGATOIRE pour toute personne à partir de 11 ans pénétrant sur le site ainsi que le respect des gestes barrières.**
- **Le port du casque et des gants est OBLIGATOIRE pour l'ensemble des pilotes entrant en pré-grille et ce, jusqu'au retour sous la tonnelle du club.**

Au-delà de ces précautions de base, il vous sera communiqué des mesures de prévention spécifiques que le club BMX Vallée du Gier aura dû mettre en place pour obtenir l'autorisation du déroulement de la course. (Implantation des tonnelles, répartition du public, organisation de la buvette, etc)

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

Le non-respect de ces règles est susceptible d'être verbalisé par les forces de l'ordre.

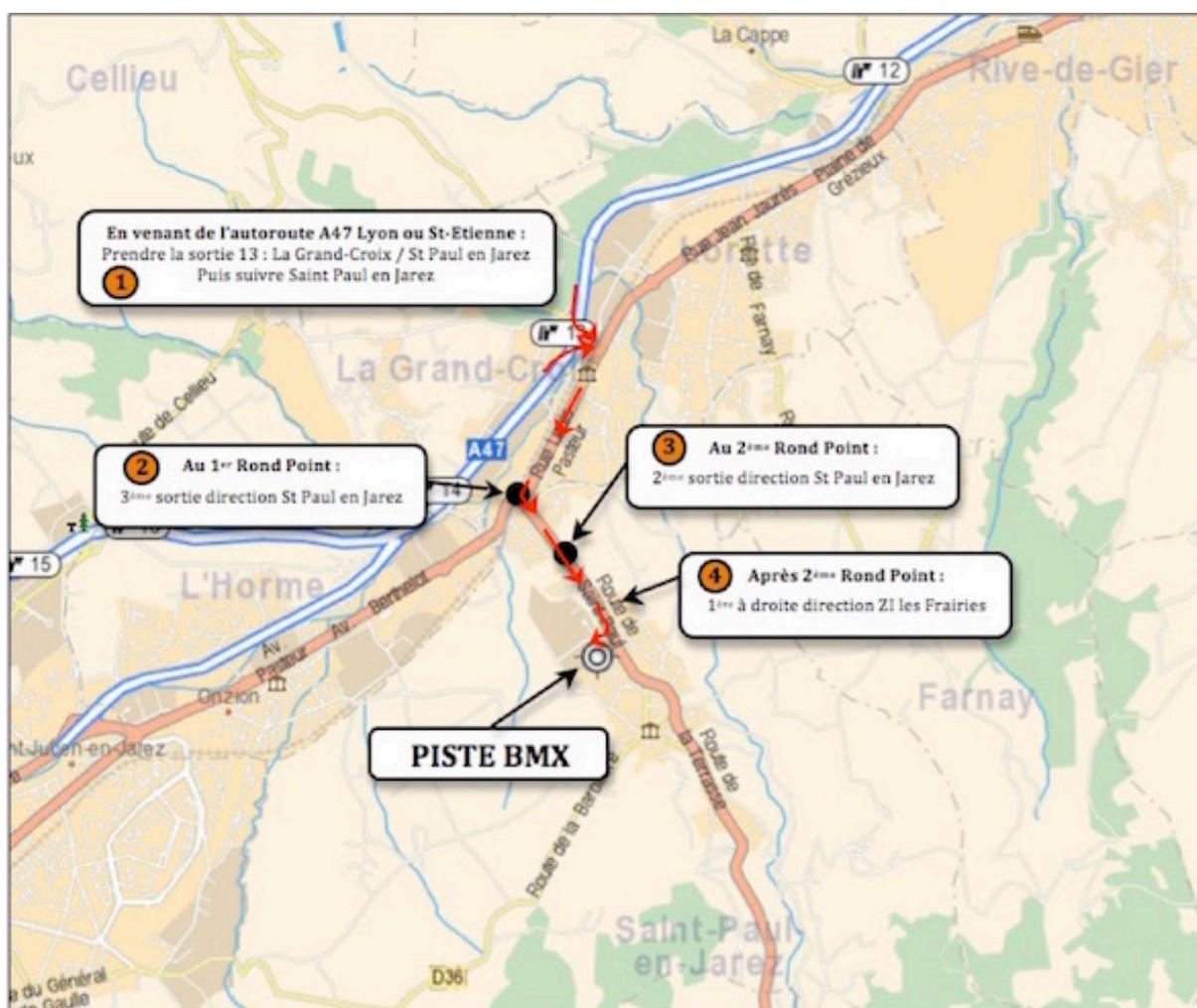
CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

ACCES À LA PISTE

La piste sera fermée le samedi 19 septembre 2020.

Adresse de la piste :
Z.I les Fraries (en face du stade de foot)
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

Coordonnées GPS :
Latitude : 45.4864629
Longitude : 4.5700121



CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

SE LOGER

- Hôtel Formule 1 : 08 91 70 53 83
- Hôtel Campanile : 04 77 22 01 01

CAMPING CAR

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Cimetière. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

NOUS CONTACTER

p.bmx.vdg@gmail.com
Responsable commission Championnat de la Loire du BMX Vallée du Gier